



OVIVE S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 144 000 €
RCS LA ROCHELLE B 347 747 990
CODE APE 1091Z
1 Rue Claude CHAPPE - Z.I.
F-17180 PERIGNY – FRANCE
tel : 05 46 45 44 10
mél : ovive @ovive-sa.fr

RECUPERATION des DECHETS de COQUILLAGES CONDITIONS DE REPRISE

OVIVE SA est une société implantée à La Rochelle dont la vocation est la valorisation de sous-produits de la mer. Son activité principale est le traitement des coquilles d'huîtres issues de l'activité ostréicole. La destination finale de ses fabrications, c'est la complémentation minérale des poules pondeuses et des pigeons. Nous sommes donc à votre disposition pour mettre en place un système de collecte conforme à la réglementation sanitaire et à la loi sur les déchets. Nous pouvons procéder à la destruction des déchets de moules et de crustacés.

COQUILLES D'HUÎTRES, COQUES, VANNETS, ST JACQUES :

1/ COLLECTE EN TAS:

Les coquilles peuvent être stockées en tas/andain; nous les enlevons avec des camions de ramassage. Les conditions : il faut qu'il y ait au moins 55 à 60 m3 (25 à 30T), et que le camion (semi-remorque avec benne grand volume) puisse s'approcher du tas. Le chargement est à assurer par le producteur. Le transport est à notre charge.

2/ COLLECTE EN CAISSON : uniquement sur la côte de la Charente-Maritime.

Nous avons la possibilité de faire déposer un caisson de 17 m3, qui sera enlevé une fois rempli. Ce service est payant au delà du premier mois; coût de la location : 85 € HT/mois
Nous étudions chaque demande spécifiquement.

3/ COLLECTE EN BIGBAG:

Les coquilles peuvent être entreposées dans des bigbags que nous ramasserons.
Nous mettons à votre disposition des bigbags vides de 1 ou 1,5 m3.
Quand les bigbags sont pleins, vous nous appelez (tel ou mail). Nous les enlevons et nous vous en redonnons des vides. Si il y a au moins 25 m3, le transport est à notre charge.

CONDITIONS GENERALES D'ENLÈVEMENT:

Nos conditions de reprise dépendent étroitement de la qualité d'arrivée des déchets.

- coquilles d'huîtres, sans DIB : repris à 0 €/T arrivées à Périgny
- coquilles d'huîtres, pas propres (DIB), : coût de reprise : 30 à 50 €/T HT arrivées à Périgny
- coquilles d'huîtres mélangées avec plus de 10 % d'autres coquillages : nous interroger.

Nos conditions de traitement :

- déchets mytilicoles sans DIB : 75 € HT la tonne hors transport.
 - déchets de crustacés ou mélangés : 150 € HT la tonne hors transport.
- Location et transport du caisson non compris. (nous interroger)

Dans les huîtres, par mauvaise qualité, nous entendons:

- trop de cailloux, trop de moules, de crépidules.
- présence d'éléments indésirables (DIB) : fer à béton, crochets, caoutchouc, gants, bouteilles, ficelles et cordages, mannes, poches, déchets ménagers, etc .. (DIB = Déchets Industriels Banals)
- réduire la charge de matières fermentescibles, en laissant les coquilles en extérieures pendant 2 à 3 mois.

La seconde vie de la coquille ...

